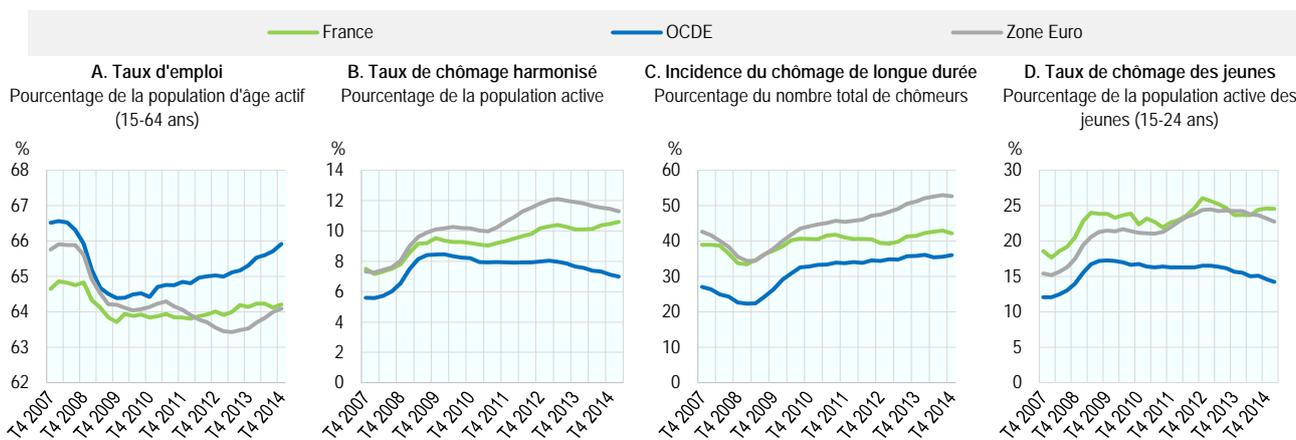


L'édition 2015 des Perspectives de l'emploi de l'OCDE propose un examen de l'évolution récente du marché du travail et de ses perspectives à court terme, à l'échelle internationale. Cette édition analyse également certains aspects spécifiques du fonctionnement des marchés du travail : les salaires minimums ; les inégalités de compétences et salariales ; les politiques d'activation et leur capacité à améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande de travail ; la mobilité salariale, l'insécurité le marché du travail et les inégalités à long terme ; et la qualité de l'emploi dans les économies émergentes.

[DOI: 10.1787/19991266](https://doi.org/10.1787/19991266)

Récents développements sur le marché du travail en France



Note : OCDE est la moyenne pondérée de 33 pays de l'OCDE hormis le Chili pour la partie C, de 34 pays pour les autres parties.

Source : Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2015, Chapitre 1., <http://dx.doi.org/10.1787/mei-data-fr>

ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Les conditions sur le marché du travail s'améliorent dans de nombreux pays de l'OCDE, mais la vigueur de cette reprise reste très inégale. L'emploi dans la zone OCDE croît à un rythme encore trop faible pour que les dommages causés par la crise économique soient entièrement résorbés, même d'ici la fin 2016. En conséquence, le chômage de la zone OCDE devrait poursuivre sa baisse très progressive, pour atteindre 6.6% fin 2016.

- La France reste confrontée à un taux de chômage élevé et persistant, atteignant 10.3 % de la population active au premier trimestre de 2015. À titre de comparaison, au cours des deux dernières années, le chômage a diminué de manière continue dans la zone OCDE, atteignant 7.0 % au premier trimestre de 2015.
- Après six trimestres consécutifs de baisse du chômage des jeunes, la situation de la jeunesse française s'est détériorée en 2014, le chômage touchant 24.7 % de la population active jeune au premier trimestre de 2015. À titre de comparaison,

tant dans la zone euro que dans l'OCDE, le chômage des jeunes a poursuivi son embellie.

- Les données suggèrent que les 10 premières années de travail sont essentielles pour construire les perspectives de carrière à long-terme. Avec un taux de chômage élevé chez les jeunes, la France prend le risque de compromettre l'avenir de ses jeunes générations.

LES SALAIRES MINIMUMS

Actuellement, 26 des 34 pays de l'OCDE disposent d'un salaire minimum permettant de soutenir les salaires au bas de l'échelle salariale et de prévenir les situations de pauvreté pour les personnes en emploi et leur famille. L'efficacité de ces politiques dépend du niveau du salaire minimum qui, trop élevé, peut conduire à des pertes d'emplois, et du montant restant après impôts et prestations aux travailleurs rémunérés au salaire minimum.

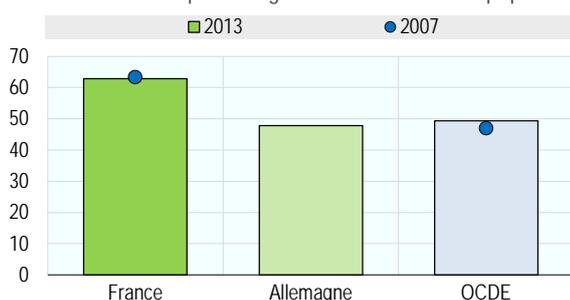
- S'élevant à 62.8 % du salaire médian, le salaire minimum français est le troisième plus élevé après la Turquie et le Chili. À titre de comparaison, dans la zone OCDE, le salaire minimum est en moyenne légèrement inférieur à la moitié du salaire médian.

L'Allemagne est le dernier pays de l'OCDE à avoir introduit un salaire minimum, en 2015. Il a été établi un niveau proche de la moyenne de l'OCDE et donc nettement en deçà du plancher de salaire légal français.

- Pour réduire le coût pour les employeurs, la France a en place depuis longtemps des réductions importantes de cotisations sociales employeurs sur les bas salaires. En conséquence, le coût minimum du travail pour les employeurs est proche de la moyenne de l'Union européenne. Les cotisations sociales sont ainsi bien en dessous de la moyenne de l'OCDE pour les travailleurs au salaire minimum, alors qu'elles sont les plus élevées de la zone OCDE pour les salariés au niveau du salaire médian.
- Ces mesures se sont révélées efficaces pour améliorer les perspectives d'emploi des travailleurs peu qualifiés, mais elles sont très coûteuses et ne sont pas exemptes d'effets d'aubaine puisque les exonérations s'appliquent à tous les emplois faiblement rémunérés, y compris les emplois qui auraient été maintenus ou créés de toute façon (c'est à dire sans les exonérations).
- Des prestations liées à l'exercice d'une activité, ciblées sur les ménages les plus défavorisés, peuvent constituer un complément efficace à un plancher salarial modéré, tout en renforçant l'efficacité de la lutte contre la pauvreté au travail. À cet égard, la prime d'activité, qui sera mise en œuvre en janvier 2016, constitue une simplification et une amélioration du dispositif actuel reposant sur le RSA activité et la prime pour l'emploi. Ces évolutions sont les bienvenues.

Salaire minimum

Salaire minimum en pourcentage du salaire médian à temps plein



Note : Pour l'Allemagne, les données se réfèrent à 2015 (et à des projections pour le salaire médian).

Source : *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2015*, Chapitre 1.

DES POLITIQUES D'ACTIVATION POUR UN MARCHÉ DU TRAVAIL PLUS INCLUSIF

Des politiques d'activation efficaces facilitent le retour à l'emploi des chômeurs et des personnes inactives, en renforçant leur employabilité tout en stimulant les

offres d'emploi. Ces éléments reposent sur des institutions et des politiques du marché travail fortes, points d'appui indispensables de toute politique d'activation efficace.

- La France réalise un effort financier important en faveur des prestations de chômage, 1.41 % de son PIB en 2012 (par rapport à 0.92 % en moyenne dans l'OCDE), et 0.87 % dans les politiques actives (0.55 % en moyenne dans l'OCDE). Un système d'allocations aussi généreux que celui de la France ne peut être durable que si les chômeurs reçoivent les incitations et le soutien dont ils ont besoin pour les aider à retrouver rapidement un emploi et si leur recherche d'emploi est convenablement contrôlée. Des systèmes de ce type ont prouvé leur efficacité dans plusieurs pays de l'OCDE. Le chapitre 3 des *Perspectives de l'emploi 2015* suggère que le contrôle de la recherche d'emploi peut avoir un impact important sur les taux de réemploi. Néanmoins, en France, le système de suivi de la recherche d'emploi et de sanctions (appliquées en cas de non-respect des exigences) devrait être renforcé. Tout d'abord, l'échelle des sanctions est inadaptée, les sanctions les plus légères étant appliquées pour les manquements les plus graves (insuffisance de la recherche d'emploi, refus d'offre d'emploi), et le niveau des sanctions diffère de nombreux pays de l'OCDE. Par ailleurs, l'application de sanctions pour insuffisance de recherche d'emploi est très difficile en France, ce qui décrédibilise le système de contrôles/sanctions. Enfin, la lourde charge de travail des conseillers du service de l'emploi ne leur laisse que rarement le temps de suivre correctement les efforts de recherche d'emploi des chômeurs. Pôle emploi a récemment alloué des conseillers spécifiques à ce contrôle, une mesure qui va dans la bonne direction mais nécessite d'être soigneusement évaluée.
- Une aide à la recherche d'emploi dans le cadre d'un accompagnement renforcé est également un outil efficace pour promouvoir un retour rapide à l'emploi. Il est important, cependant, de veiller aux incitations fournies à certaines catégories de travailleurs. En France, le contrat de sécurisation professionnelle (CSP), dans lequel les travailleurs licenciés économiques peuvent recevoir l'équivalent de leur ancien salaire net pendant un an, peut décourager les transitions rapides vers l'emploi. L'équilibre entre la protection des chômeurs et les incitations à leur retour à l'emploi est cruciale pour qu'une stratégie d'activation soit efficace.

Contacts: Division de l'analyse et des politiques de l'emploi, Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales **Stefano Scarpetta** (+33 1 45 24 19 88; stefano.scarpetta@oecd.org), **Gwenn Parent** (+33 1 45 24 75 01; gwenn.parent@oecd.org) or **Anne Saint-Martin** (+33 1 45 24 85 90; anne.saint-martin@oecd.org).